

Verband der Psychomotoriktherapeutinnen und -therapeuten  
Association des thérapeutes en psychomotricité  
Associazione dei terapeuti della psicomotricità



**Rapport annuel 2019**

---

## Éditorial

Chères membres et chers membres,

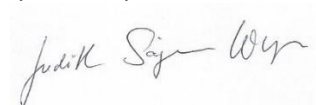
Alors que j'écris ces quelques lignes, nous sommes déjà en plein milieu de cette situation nouvelle et inédite, qui nous sollicite à tous les égards sur les plans professionnel et privé. À cause du COVID-19, les thérapies en psychomotricité ne peuvent pas être effectuées de la manière habituelle pour le moment. Les thérapeutes en psychomotricité peuvent toutefois continuer d'accompagner efficacement les enfants et leurs familles ainsi que leurs autres clients. Maintenant précisément, les familles sont nombreuses à avoir impérativement besoin de soutien. Vos retours sur la manière dont vous maîtrisez la situation témoignent de la flexibilité et de la motivation avec lesquelles vous recherchez de nouvelles solutions. Nous sommes très heureux de votre engagement.

Les thérapeutes en psychomotricité indépendants se trouvent dans une situation incertaine et actuellement, ils n'ont pas encore accès au train de mesures financières de la Confédération. Nous espérons que le Conseil fédéral entendra notre demande urgente et que les collègues recevront bientôt un soutien financier.

Malgré l'incertitude actuelle au sujet de la forme sous laquelle les restrictions se prolongeront et de leur durée, les activités de l'association se poursuivent. Voici tout juste deux ans que le comité central collabore dans sa nouvelle composition. Des questions surgissent régulièrement au sujet des principales priorités de l'association et des véritables enjeux. Lors de l'AG 2017, la nouvelle structure dirigeante et associative a été approuvée. Celle-ci a aujourd'hui fait ses preuves, mais le comité central et la direction aimeraient apprendre à profiter encore mieux de ses avantages dans la perspective de la mise en œuvre la plus efficace possible de mesures à tous les niveaux de l'association. Afin de pouvoir aborder les défis de demain avec la sécurité nécessaire, le comité central a décidé de réaliser un processus stratégique. Fin février, le premier atelier a eu lieu avec le comité central et le secrétariat général, sous la houlette de conseillers externes. Le deuxième a dû être reporté pour le moment. Dans le cadre de focus groups, les évaluations de membres des sections sur le fonctionnement actuel de l'association, sur les points forts et les points faibles ainsi que sur les changements possibles seront ensuite recueillies. Nous nous réjouissons beaucoup de ce processus et ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'état d'avancement.

Pour l'association, une nouveauté réside dans le fait que l'AG ne se tiendra pas cette année, en conséquence de quoi le moment important d'échanges directs entre l'ensemble des membres, le comité central et la direction n'aura pas lieu. Tandis que les principales décisions pourront être prises via un vote en ligne, cette occasion de contact direct est purement et simplement supprimée. N'hésitez pas à m'adresser directement vos demandes, ou encore au secrétariat général. En ces moments de *social distancing*, il est particulièrement important et essentiel pour notre travail au CC et au secrétariat général que nous puissions rester en contact avec vous et prendre note de vos préoccupations.

Nous vous souhaitons du fond du cœur une bonne santé et de la créativité dans votre quotidien professionnel.



Judith Sägesser Wyss  
Présidente

---

## Rapport annuel du Comité central et du secrétariat général

### Les points forts: TSA, petite enfance et financement des prestations

Judith Sägesser Wyss, Simone Reichenau, Nicole Messner

**Le thème «Psychomotricité et troubles du spectre de l'autisme (TSA)» est devenu prioritaire à la suite de la parution du rapport du Conseil fédéral en octobre 2018. Le CC a intégré ce thème à son programme et l'a mis en œuvre de diverses manières en 2019. Dans le domaine de l'éducation précoce, l'association professionnelle poursuit toujours l'objectif de mieux faire connaître la psychomotricité et de faire entendre sa voix dans le débat d'expert-e-s. Sous l'impulsion d'un groupe de thérapeutes en psychomotricité indépendant-e-s de Suisse romande, Psychomotricité Suisse a repris son combat pour élargir le financement par les assurances complémentaires.**

Au sein du Comité central de Psychomotricité Suisse, il n'y pas eu de changements par rapport à l'année passée. Sous la houlette de la présidente Judith Sägesser, Ursina Lachappelle, Florence Mauboussin, Karo Sammann, Michèle Schumacher et Anja Solenthaler ont coopéré au sein de cet organe. Le Comité central s'est réuni pour trois séances et une retraite.

Simone Reichenau et Nicole Messner ont continué à gérer le secrétariat général dans le cadre d'une direction conjointe. Pour les tâches administratives, elles ont bénéficié du soutien d'Amanda Manse.

#### Collaboration avec les sections

Pour favoriser les échanges avec les sections, deux conférences de section se sont tenues en 2019. Lors de la conférence de section de mars, les comités de section ont échangé en petits groupes sur la politique professionnelle, le mandat de la profession et différentes problématiques qui se posent pour les comités de section comme le recrutement de membres au sein des sections, les prestations de services pour les membres ou encore la coopération et le networking sur les plans local et régional. La conférence de septembre a été placée sous le signe de la coopération avec les syndicats. Il a été fait un état des lieux des situations cantonales, après quoi une discussion a été menée sur les différents modèles et possibilités de coopération et des degrés de priorité ont été défini pour chaque section. Les comités de section ont ainsi posé les bases nécessaires pour que le comité central puisse élaborer une position à soumettre lors de l'AG 2020.

#### Troubles du spectre de l'autisme (TSA)

En octobre 2018, le rapport du Conseil fédéral a été publié. Il préconise des mesures pour améliorer le diagnostic, le traitement et l'accompagnement des personnes présentant des TSA en Suisse. Dans celui-ci, les associations professionnelles en tant qu'acteurs impliqués ont été invitées à mener une réflexion et à faire avancer les idées de mise en œuvre concrète des mesures relevant de leur compétence. Dans ce contexte, le Comité central a adopté la «Psychomotricité et les TSA» comme thème prioritaire de l'année et a mis en œuvre un certain nombre de choses. Deux prises de position sur le rapport du Conseil fédéral, l'une de Psychomotricité Suisse et l'autre élaborée en collaboration avec d'autres associations de pédagogie curative, ont été façonnées puis envoyées aux acteurs déterminants. L'association s'engage notamment pour que la psychomotricité soit mieux établie en Suisse en tant que partie intégrante de l'intervention précoce intensive interdisciplinaire chez les enfants atteints d'autisme. C'est pourquoi nous sommes en contact avec le responsable du groupe de travail des représentant-e-s de l'OFAS, de la CDIP, de la CDS et de la CDAS, qui cherche à déterminer comment peut se présenter une utilisation judicieuse des ressources pour les enfants concernés et leurs familles. Dans le cadre de l'assemblée générale de mai, l'association a organisé une manifestation de lancement, lors de laquelle un éclairage, sous différents angles, a été apporté sur ce thème. Les participant-e-s ont beaucoup apprécié les différentes interventions et la table ronde qui a suivi. En automne a paru le Bulletin, proposant des articles captivants et variés sur le thème de «psychomotricité et TSA». Finalement, le CC a élaboré une prise de position sur la thérapie en psychomotricité et les TSA dans le domaine scolaire. Celle-ci montre la contribution spécifique que la thérapie en psychomotricité peut apporter dans l'accompagnement des enfants et des adolescent-e-s présentant des TSA. Lors de la conférence de section de mars 2020, une décision sera prise au sujet de la pertinence de l'utilisation de ce document auprès des acteurs concernés des cantons via les sections et directement auprès des

directions d'établissements scolaires via les membres. Comme ce thème est très important dans la pratique, nous lui donnons en outre la priorité dans la collaboration avec les hautes écoles spécialisées et nous encourageons la spécialisation de nos membres en soutenant des offres ciblées de formation continue.

### **Profil professionnel**

Lors de la retraite du mois d'août, le CC s'est penché sur le profil professionnel. Dans le cadre d'un processus intense, la grille et ses contenus ont été mis à jour par le CC et le secrétariat général, ainsi que partiellement revus. Une procédure de consultation auprès des sections et d'une sélection de partenaires externes est planifiée pour le premier trimestre 2020 dans le but de soumettre le nouveau profil professionnel à l'approbation de l'AG 2020.

### **Recommandations sur le recrutement**

Le Comité central a élaboré un nouveau document associatif qui renferme des recommandations sur le recrutement de thérapeutes en psychomotricité dans les écoles publiques et spécialisées. Le document émet notamment des recommandations sur le nombre d'enfants pour un poste à temps plein, sur le temps de travail et sur les domaines d'activité ou encore sur le contexte thérapeutique. Ce document peut être téléchargé sur le site Internet.

### **Groupe de projet financement de la thérapie en psychomotricité par les caisses-maladie**

La thérapie en psychomotricité est financée par certaines caisses-maladie et via l'assurance complémentaire dans certaines conditions. Sous l'impulsion d'un groupe de thérapeutes en psychomotricité indépendant-e-s de Suisse romande, le combat pour élargir le financement par les assurances complémentaires est repris. Le groupe de projet est encadré par polsan, un bureau spécialisé dans l'analyse et le conseil politique.

### **Psychomotricité à l'âge préscolaire**

Dans le domaine de l'éducation précoce, l'association professionnelle poursuit toujours l'objectif de mieux faire connaître la psychomotricité et de faire entendre sa voix dans le débat d'expert-e-s. Le groupe de projet lancé l'année passée s'est réuni à trois reprises en 2019. Il a traité les thèmes et projets suivants:

- Faire plus de réseautage dans le domaine préscolaire: participer à des manifestations spécialisées, échanger avec des associations et organisations.
- Clarifier, au sein des cantons, les possibilités de travailler dans le domaine préscolaire (y c. financement).
- Pour le canton de Berne par exemple, une liste de thérapeutes intervenant auprès des enfants en âge préscolaire a été établie afin de pouvoir orienter en conséquence les demandes. Dans le canton de Berne, il est possible de proposer en privé la thérapie en psychomotricité pour les enfants en bas âge et de passer par la DSSI pour la facturation.
- Renforcer la présence lors des colloques portant sur le thème Pour cela, une mallette de conférence a été conçue, qui contient du matériel à utiliser dans le cadre de la thérapie en psychomotricité. Elle sera mise à votre disposition à partir de mars 2020.
- Offre spéciale pour les collaborateurs des crèches qui achètent le livre «Eveil psychomoteur du tout-petit» de Vanessa Solioz. Une quarantaine de personnes travaillant dans des crèches ont bénéficié de cette offre.
- Clarifier les possibilités de faire intervenir davantage la psychomotricité en tant que concept de développement dans la formation initiale et/ou continue des professionnel-le-s du domaine préscolaire.
- Réaliser un sondage auprès des membres sur le domaine préscolaire. Celui-ci sera envoyé aux membres durant le premier trimestre 2020.

En novembre, il a été demandé à l'association de coopérer en tant que partenaire de terrain à une étude préliminaire de l'OFSP sur les réseaux centrés sur la famille avec des enfants en âge préscolaire. Cette étude porte sur une question centrale: comment les réseaux institutionnels peuvent-ils être associés à un soutien substantiel des familles ayant un vécu très lourd, comme c'est actuellement le

cas en Autriche avec les réseaux Frühe Hilfen-Netzwerke. Psychomotricité Suisse a accepté et est heureuse de faire valoir le point de vue de la psychomotricité.

### **Critères 0 à 4 ans**

Sous la houlette du canton de Fribourg, plusieurs cantons (Berne, Neuchâtel, Vaud) définissent des critères pour les mesures pédago-thérapeutiques de psychomotricité dans la tranche d'âge 0 à 4 ans dans le cadre de la mise en œuvre du concept de pédagogie spécialisée. L'association participe au projet sur le plan du personnel et financier et en contrepartie, elle peut mettre les critères élaborés à la disposition de l'ensemble des sections et des membres. Le groupe de travail travaille jusqu'à fin 2020.

### **Relations publiques**

*Bulletin:* Les membres et une sélection de services externes ont reçu en septembre 2019 le Bulletin consacré au thème prioritaire des TSA. Les articles illustraient de manière saisissante comment les offres et les contextes de la psychomotricité sont adaptés aux besoins individuels et aux conditions de vie des personnes concernées.

*Newsletter:* Les membres ont reçu quatre newsletters proposant des informations actuelles sur l'association et attirant l'attention sur des manifestations et des publications captivantes, des formations continues et des offres spéciales réservées aux membres de l'association.

*Article publicitaire:* À l'occasion de la Journée Européenne de la Psychomotricité EFP qui s'est tenue le 19 septembre, l'association avait mis un yoyo à la disposition des membres. Les 3000 gadgets produits ont tous été distribués durant l'année.

*Présence au Congrès de pédagogie spécialisée:* Aux côtés d'autres associations de pédagogie curative et pédago-thérapeutiques, Psychomotricité Suisse a assisté au 11<sup>e</sup> Congrès suisse de pédagogie spécialisée de la fondation Centre suisse de pédagogie spécialisée CSPS. La conférence a porté sur le thème: «Transformation numérique: aubaine ou écueil pour la pédagogie spécialisée?». Les différentes associations se sont présentées sur un stand où elles distribuaient aussi des Napolitaines (petits chocolats) aux visiteuses et visiteurs.

### **Collaboration avec les établissements de formation**

L'année passée, l'association a également eu de précieux échanges avec les deux établissements de formation, à savoir l'Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik (HfH) à Zurich et la Haute école de travail social (HETS) à Genève.

En octobre, l'association a fait valoir sa position au sujet de l'optimisation de la filière psychomotricité à la HfH et du développement d'un master lors d'une séance commune. Le 8 octobre 2019, Beatrice Bieri a exposé aux étudiant-e-s la structure et les activités de l'association.

En collaboration avec la section genevoise, Nicole Messner et Simone Reichenau ont présenté l'association aux étudiant-e-s du 5<sup>e</sup> semestre le 2 mai 2019. Simone Reichenau représente régulièrement l'association au conseil consultatif du «Centre d'expertise et de recherche clinique en intervention psychomotrice» (CERIP) et participe à l'élaboration des grandes orientations du centre sur le plan stratégique et sur le fond.

Sur la suggestion de Sylvie Wampfler, une enseignante de la filière Psychomotricité, l'association a rencontré pour la première fois en juillet 2019 l'équipe du Chili-Lab de l'EPFL de Lausanne. Celle-ci a développé le projet TEGAMI, qui consiste dans des méthodes de test et des exercices ludiques sur iPad pour les enfants présentant des difficultés de motricité graphique et une dysgraphie. Dynamico a été testé et optimisé avec une sélection de partenaires, parmi lesquels des thérapeutes en psychomotricité des services scolaires de l'État de Vaud. L'association est intéressée par une collaboration pour faire valoir les aspects cliniques et thérapeutiques. L'équipe de l'EPFL poursuit notamment l'objectif de pouvoir utiliser et commercialiser Dynamico dans toute la Suisse. Les possibilités concrètes de collaboration sont en train d'être clarifiées.

### **Soutien de publications et de projets de recherche**

Au cours de l'année associative écoulée, Psychomotricité Suisse a apporté son soutien financier aux publications et projets de recherche suivants:

- Concept de promotion «Pit kann was!»: «Pit kann was!» a été développé par Lydia Strässle (thérapeute en psychomotricité) et Maya Gubler (thérapeute en psychomotricité et maîtresse d'école enfantine) pour donner envie aux enfants de faire des découpages.
- Projet pilote «BESK – bewegungsbasiertes Präventionsprogramm zur Förderung von emotionalen und sozialen Kompetenzen» (programme de prévention basé sur l'exercice physique pour promouvoir les compétences sociales et émotionnelles), Hochschule für Heilpädagogik HfH
- Projet pilote d'étude sur l'efficacité de la thérapie en psychomotricité en cas de TSDM, PH Lucerne
- Projet « Thérapie neuro-psychomotrice de patients amputés souffrant de douleurs fantômes », Chantal Junker-Tschopp

## **Finances**

Le compte de résultat 2019 affiche un bénéfice de CHF 791.16. Du côté des recettes, les revenus ont augmenté grâce aux cotisations de membres d'une part, et la formation continue avec Bernard Aucouturier proposée par la section tessinoise a d'autre part généré des recettes de CHF 9335.00, en conséquence de quoi les coûts occasionnés ont largement pu être couverts. Les membres de Psychomotricité Suisse ont pu assister à cette formation continue au Tessin à un tarif préférentiel. Du côté des dépenses, les charges salariales ont notamment été inférieures (budget: CHF 58 000.00, charges effectives: CHF 44 098.00). Grâce à cette évolution positive des affaires, le Comité central a approuvé en fin d'année la constitution de réserves de projet pour un processus stratégique ainsi que l'accompagnement du groupe de projet de financement par le bureau de conseil polsan. C'est pourquoi le poste budgétaire conseil juridique/coaching se monte à CHF 24 536.20 dans les comptes 2019. Les frais de conseil qui seront occasionnés pour les deux projets 2020 pourront ainsi être probablement financés en grande partie via les réserves de projet existantes. Tous les anciens comptes de section ont pu être fermés au 31.12.2019. La réduction des comptes a permis de réduire les frais bancaires et les taxes.

Le budget 2020 table ainsi sur un faible bénéfice de CHF 900. Lors de sa réunion de novembre 2019, le Comité central a approuvé les budgets soumis par ces dernières, qui ont été intégrés au budget global. Sur la base des expériences des années précédentes, certaines économies ont toutefois été incorporées au budget global des sections. Dans la perspective de la proposition relative à la coopération avec des syndicats, au sujet de laquelle les membres devront se prononcer lors de l'AG 2020, ce poste budgétaire a été relevé par rapport à l'exercice précédent. Aucune demande de contributions financières à des projets de recherche n'a été reçue dans le délai imparti. Le Comité central a néanmoins budgétisé CHF 5000 pour pouvoir accepter les demandes éventuelles qui seraient soumises à la dernière minute.

*Vous trouverez le bilan du 31.12.2019, les comptes 2019 et le budget 2020 sur les pages suivantes.*

---

## **Rapport annuel du service de médiation**

### **Respect des engagements en matière d'éthique professionnelle**

Marianne Abegglen, Catherine Koenig, Anne Bavaud

Au cours de l'année sous revue, deux demandes ont été reçues en Suisse alémanique. Elles concernaient respectivement l'équipement d'une nouvelle salle de thérapie et les conditions d'engagement dans une fondation. Il convient de préciser à ce sujet que Psychomotricité Suisse n'a pas le droit de prescrire des conditions d'engagement. Elle peut émettre des recommandations et chaque thérapeute doit argumenter lui-même ou se regrouper avec des personnes de domaines professionnels apparentés. Pour la Suisse alémanique, les demandes destinées au service de médiation doivent être adressées à: [ombudsstelle@psychomotorik-schweiz.ch](mailto:ombudsstelle@psychomotorik-schweiz.ch)

Pour la Suisse Romande, en 2019, nous avons eu à gérer deux situations autour de la position de thérapeute en psychomotricité lorsque la famille du/de la patient-e est connue, et des conflits d'intérêts que cela peut avoir avec l'employeur. Est-ce qu'on peut refuser de suivre quelqu'un de connu? Nous avons repris le code de déontologie de l'association: "Ils (Les thérapeutes) prennent les mesures adéquates en cas d'empêchement à l'exercice de leur fonction en raison de maladie, de parti pris ou de crise personnelle. Le même principe s'applique en cas d'absence prolongée." Le parti pris peut être de connaître la famille. Cela questionne chacun-e de savoir comment se positionner

face à une famille qu'on connaît, mais aussi comment être entendu par son employeur lorsque l'on estime qu'il est mieux de ne pas le faire. Le cas échéant, vous pouvez vous adresser à: [mediation@psychomotricite-suisse.ch](mailto:mediation@psychomotricite-suisse.ch)

En octobre 2019, lors d'une manifestation d'une journée entière, Regula Binkert a de nouveau fait une intervention auprès d'étudiant-e-s en dernière année à la Hochschule für Heilpädagogik (HfH) pour les informer du code de déontologie, des engagements en matière d'éthique professionnelle et du service de médiation de l'association Psychomotricité Suisse. Nous la remercions très sincèrement pour cette contribution précieuse. Pour les thérapeutes, il est important de savoir que l'offre du service de médiation de Psychomotricité Suisse existe.

---

## **Rapport annuel de la délégation au Forum Européen de la Psychomotricité (EFP) EFP: ensemble sous un seul et même toit**

Regula Seeholzer

Regula Seeholzer continue de représenter l'association en tant que déléguée au Forum Européen de la Psychomotricité (EFP), dont l'objectif est d'échanger au sujet de la psychomotricité dans l'espace européen et de la renforcer.

En 2019, la HfH de Zurich s'était chargée de l'organisation de l'Académie des étudiant-e-s de l'EFP. Bravo à Myrtha Häusler, Iris Bräuninger, Susan Aust et aux étudiant-e-s pour l'organisation parfaite. Sur le thème «Play together – come together», du 24 au 28 avril 2019, les échanges entre 111 étudiant-e-s de douze pays ont été stimulants dans le cadre de 26 ateliers et de 30 exposés. Du 26 au 28 avril 2019, le comité de l'EFP a également siégé. Regula Seeholzer en fait partie en tant que caissière. Pour la remise des certificats et pour clôturer la manifestation, les étudiant-e-s, le comité de l'EFP et des représentant-e-s de Psychomotricité Suisse se sont réunis pour un repas commun suivi d'une animation musicale. Le 19 septembre, le «European day of Psychomotricity» a de nouveau été célébré en Europe et en Suisse par le biais de différentes activités.

L'assemblée des délégués de l'EFP s'est tenue fin septembre 2019, avec la première rencontre des groupes de travail. À Paris, Melanie Niederöst a représenté l'association suisse dans le groupe de travail «Recherche actuelle et nécessaire dans le domaine de la psychomotricité». Beatrice Bieri collaborait quant à elle dans le groupe de travail «Rendre visible et partager la pratique et la méthodologie», tandis que Michèle Schumacher faisait partie du groupe de travail «Prévention et promotion de la santé». Les échanges ont été nourris et les discussions spécialisées entre les délégué-e-s et les participant-e-s des groupes de travail ont été intéressantes. Début 2019, les organisateurs des pays du Benelux s'étaient retirés pour préparer le Congrès EFP 2020. C'est l'association allemande, dont le délégué est Martin Vetter, qui organisera le Congrès EFP à Marburg (DEU) du 3 au 6 juin 2021. De plus amples informations sont disponibles sur le site [www.psychomot.org](http://www.psychomot.org).

### **Bilan au 31 décembre 2019**

<b>ACTIFS</b>		<b>PASSIFS</b>	
<b>Actif circulant</b>		<b>Capitaux étrangers</b>	
Caisse	298.70	Créditeurs	11'663.36
Dépôts bancaires	292'109.71	Réserve pour projet	20'000.00
Débiteurs	210.00	Fonds Science et Recherche	1'300.00
Stocks	11'698.05	Passifs transitoires	4'715.00
Actifs transitoires	2'023.00		
<b>Poste d'ajustement</b>		<b>Capitaux propres</b>	
Mobilier	400.00	Capital de l'association	269'369.94
Installation électronique	1'100.00		
<b>Total Actifs</b>	<b>307'839.46</b>	<b>Total Passifs</b>	<b>307'048.30</b>
<b>Bénéfice</b>			<b>791.16</b>
	<b>307'839.46</b>		<b>307'839.46</b>

## Comptes annuelles et Budget 2019 / Budget 2020

POSTE DU BUDGET	BUDGET 2019 en CHF	Comptes 2019 en CHF	BUDGET 2020 en CHF
<b>Recettes</b>			
Recettes des sections		9335.00	
Cotisations membres actifs	334'000.00	335'760.00	338'000.00
Cotisations membres passifs	22'000.00	27'835.00	23'000.00
Cotisations étudiant(e)s	1'000.00	2'300.00	2'000.00
Pertes sur débiteurs		-1'739.00	
<b>Total des recettes</b>	<b>357'000.00</b>	<b>373'491.00</b>	<b>363'000.00</b>
<b>Dépenses</b>			
<b>Dépenses de fonctionnement</b>			
Secrétariat général	12'000.00	11'273.70	9'000.00
Comité central	4'000.00	2'761.00	3'000.00
Projets nationales	1'500.00	2'779.55	5'000.00
Projets des sections	30'000.00	31'202.28	28'000.00
Coopérations syndicales	8'000.00	8'360.00	15'000.00
<b>Dépenses du personnel</b>			
Charges salaires secrétariat g.	110'500.00	130'561.15	120'000.00
Prestations assurances sociales		-12'776.80	
Charges salaires Comité central	6'000.00	8'600.00	9'000.00
Charges salaires sections	58'000.00	44'098.00	56'000.00
Charges salaires projets nationales	5'000.00	5'835.00	7'000.00
Dépenses de cotisations sociales	20'300.00	18'957.90	19'200.00
Frais divers	2'000.00	1'676.85	2'000.00
<b>Frais de location</b>	<b>9'800.00</b>	<b>9'481.00</b>	<b>9'800.00</b>
<b>Dépenses administratives</b>			
Matériel de bureau, imprimées	3'800.00	3'596.51	3'000.00
Tél., informatique, frais du port	10'000.00	11'340.50	10'500.00
Cotisations	3'500.00	3'243.80	4'500.00
Consultation juridique	7'000.00	24'536.20	6'000.00
Assemblée générale	18'000.00	20'275.89	18'000.00
Organe de révision et consultation	4'500.00	4'744.25	4'000.00
<b>Relations publiques</b>			
Magazine imprimée	12'000.00	13'032.72	13'000.00
Matériel d'informations, gadgets	8'000.00	11'023.69	5'000.00
Site web, Newsletter	2'500.00	80.78	1'000.00
Publications	2'000.00	1'706.15	2'000.00
Publicité	500.00	193.40	500.00
Documents de l'association	2'500.00	3'478.09	1'000.00
Parrainage			3'500.00
Foires	500.00		800.00
Médias	500.00	337.06	300.00
<b>Recherches scientifiques</b>	<b>12'000.00</b>	<b>12'000.00</b>	<b>5'000.00</b>
<b>Amortissements</b>	<b>1'500.00</b>	<b>1'502.50</b>	<b>1'500.00</b>
<b>Frais bancaires</b>	<b>500.00</b>	<b>403.97</b>	<b>500.00</b>
<b>Revenu d'intérêts</b>		<b>-0.60</b>	
<b>Recettes et dépenses hors exploitation</b>			
Recettes publicitaires	-800.00	-1'560.00	-1'000.00
Vente articles		-384.60	-1'000.00
Impôts	1'000.00	339.90	1'000.00
<b>Total des dépenses</b>	<b>356'600.00</b>	<b>372'699.84</b>	<b>362'100.00</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>357'000.00</b>	<b>373'491.00</b>	<b>363'000.00</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>356'600.00</b>	<b>372'699.84</b>	<b>362'100.00</b>
<b>Bénéfice</b>	<b>400.00</b>	<b>791.16</b>	<b>900.00</b>



---

## Informations des sections

Les rapports annuels des sections détaillés sont disponibles sur le site Internet:

[www.psychomotricite-suisse.ch/association/nos-structures/assemblee-generale/ag-2020/](http://www.psychomotricite-suisse.ch/association/nos-structures/assemblee-generale/ag-2020/)

### Section AG

Un nouveau souffle a été donné à la section argovienne lors de l'assemblée du 20 août 2019. Janine Härdi, Viola Baur et Lea Huwyler ont été élues au comité. Eva Keller (anciennement personne de contact pour le canton d'Argovie) restera aux côtés du nouveau comité pour lui dispenser des conseils. Avec le nouvel effectif des membres du comité, deux institutions du canton sont maintenant représentées. Pour garantir le networking des thérapeutes en psychomotricité du canton d'Argovie et prendre le pouls de la situation sur les différents lieux de travail, le comité se fixe comme objectif de recruter un interlocuteur pour chaque institution.

### Section AR

La révision totale imminente de la législation sur l'instruction publique (loi et ordonnance sur l'école, ordonnance sur l'engagement, instructions), le projet SchARm (*Schule AR miteinander*), qui veut étendre le rôle porteur de l'école primaire, y compris dans le domaine du conseil et du soutien, ainsi que la poursuite de la réorganisation d'office de l'école primaire et du sport, ont occasionné une charge de travail exceptionnelle pour la section AR en 2019. Les prises de position sur ces projets ont été élaborées en étroite collaboration avec d'autres associations professionnelles. Chacune des quatre thérapeutes en psychomotricité exerçant dans le canton collabore activement au sein de la section. Ce soutien est très apprécié.

### Section BL

Le comité de la section a des échanges réguliers avec le principal employeur des thérapeutes en psychomotricité dans le canton de Bâle Campagne: la fondation Pädagogisch-therapeutisches Zentrum (ptz). Il y a eu de nombreux changements dans le personnel de ptz en 2019. Les postes n'ont pas tous été pourvus. Lors de la formation continue interne, les collaborateurs du ptz ont bénéficié de la précieuse intervention de Theresia Buchmann (propriétaire de Kinder stark machen) sur le thème de l'implication des parents dans la thérapie en psychomotricité. Les thérapeutes ont animé de plus en plus de formations continues, par exemple sur le thème de l'écriture de base, des espaces de motricité et de la thérapie en psychomotricité dans le quotidien scolaire.

### Section BS

En janvier, une proposition d'augmentation des ressources a été déposée via le Kantonale Schulsynode (KSBS), qui a été refusée en novembre. La section y réagira. Pour remplacer la classe d'introduction supprimée, un budget supplémentaire a été alloué pour les élèves présentant des retards de développement, et certains thérapeutes en psychomotricité se sont vu accorder quelques heures. La situation en matière de locaux reste défavorable sur de nombreux sites. En ce qui concerne l'opposition à la nouvelle grille de salaires formée il y a quatre ans, un succès partiel se dessine. La section bâloise remercie le KSBS et le FSS (Freiwillige Schulsynode BS), qui ont soutenu ses revendications avec force.

### Section BE

La présence et la visibilité à l'intérieur et à l'extérieur ont été une priorité du travail du comité en 2019. En janvier 2019, une délégation de la section bernoise a rencontré Christine Häsler, la nouvelle directrice de l'instruction publique. Des négociations sur les conventions tarifaires ont été menées avec la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI). En ce qui concerne le travail au sein de la section, des documents d'information uniformes sur l'ensemble des sections et groupes de projet ont été élaborés, de même qu'un organigramme de la section. Tout est disponible en ligne sur le site Internet. Une collaboration ponctuelle a été mise sur pied avec des collègues francophones du Jura bernois. Pour ce qui est de la coopération avec des syndicats, il est question d'une possible intensification de la collaboration avec Formation Berne, l'association professionnelle des professionnels de la formation scolaire. Sabin Huber a démissionné du comité. Personne n'a malheureusement encore pu être trouvé pour lui succéder.

### **Section FR**

Un groupe de travail s'est penché sur le règlement d'application de la loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) et a notamment pu obtenir que les mesures pour les 0 - 4 ans continuent d'être financées et qu'un petit pourcentage soit maintenu au service de l'éducation précoce. Un groupe de travail dirigé par le Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide (SESAM) élabore en collaboration avec les cantons de NE, VD et BE ainsi que Psychomotricité Suisse des critères pour le financement des mesures des 0 à 4 ans, qui doivent remplacer les anciens critères AI. Un groupe de travail s'occupe de l'élaboration d'une nouvelle convention tarifaire pour les thérapeutes en psychomotricité indépendant-e-s. Afin de favoriser les échanges entre les membres, le comité aimerait organiser des tables rondes sur certains sujets. La première est prévue pour mars 2020 sur le thème des TSA. À la demande des Ergothérapeutes, une première rencontre a eu lieu dans le but de renforcer les échanges et la collaboration. Durant l'année associative en cours, la section aimerait évaluer des possibilités relatives à une présence accrue dans les médias et auprès du public. Arjuna Mallawarachchi a démissionné du comité et Selina Lerch lui a succédé.

### **Section GE**

Le comité met beaucoup d'énergie dans le travail de politique professionnelle et le positionnement dans le but de préserver, d'ajuster et de développer les prestations psychomotrices dans le canton. La Procédure d'Évaluation Standardisée (PES) a été introduite en janvier 2019. C'est pourquoi la section a réadapté la structure du rapport d'évaluation pour les demandes de mesures renforcées, en collaboration avec l'association professionnelle des logopédistes. Une formation continue d'Anne-Françoise Wittgenstein et d'Aymone Kaenzig sur la CIF et la PES a été organisée pour les membres. Lors de la révision du règlement sur l'Intégration des Jeunes à Besoins Educatifs Particuliers (RIJBEP), la section a demandé diverses modifications, notamment concernant l'accréditation des indépendant-e-s, des conditions tarifaires et de financement. Afin de renforcer les échanges et le networking entre les membres, la section a organisé diverses manifestations. Elle a en outre mis à jour l'espace de la section sur le site Internet de l'association et a refondu son contenu, de sorte que les membres puissent échanger davantage. Elle y a également publié différentes listes (p. ex. liste des superviseurs/ses et liste des indépendant-e-s). Depuis 2018, des données statistiques sur le travail des indépendant-e-s sont collectées et mises à jour.

### **Section GL**

Dans le but d'assurer le networking avec d'autres instances professionnelles, les thérapeutes en psychomotricité du canton de GL ont rencontré des collaboratrices du KJPD (service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent). Les thérapeutes en psychomotricité ont assisté à un atelier sur la petite enfance à Glaris, avec un exposé très intéressant de Margrit Stamm, docteur en sciences de l'éducation. En 2019, plusieurs projets de prévention ont été réalisés, qui ont suscité un vif intérêt auprès des enseignant-e-s et des enfants.

### **Section GR**

Alma Rigassi a démissionné du comité en juin 2019. Rahel Cadisch a été trouvée pour lui succéder et se portera candidate lors de la prochaine assemblée annuelle. Lors des rencontres avec le service cantonal de pédagogie curative (HPD), le thème de l'exploitation accrue des synergies ainsi que de l'amélioration du networking et de la présence de l'association professionnelle dans le canton a été abordé. Pour satisfaire aux demandes de la section, le HPD a réalisé une formation continue sur le plan d'études 21 avec Daniel Jucker. La section a assisté à la rencontre de networking de l'office de la santé sur le thème de la prévention au quotidien ('Prävention beginnt im Alltag'). La situation de l'emploi dans le canton s'est quelque peu améliorée. Les besoins dans le domaine de la thérapie en psychomotricité ont augmenté.

### **Section JU**

Le concept de pédagogie spécialisée, au sujet duquel la section a pris position en 2018, est en train d'être élaboré. Le canton envisage de remanier les mesures pédago-thérapeutiques. Un groupe de travail, dont fait partie une thérapeute en psychomotricité venant d'un autre canton, s'en occupera durant le premier semestre 2020. Les jubilés de la Fondation Pérène (Centre jurassien de pédagogie

et d'éducation spécialisées) et du service éducatif itinérant (SEI) lui étant rattaché ont permis de renforcer la visibilité de la psychomotricité. Dans le SEI, un projet pilote a été lancé avec des interventions précoces pour les enfants présentant des TSA. Une fois diagnostiqués, ces enfants bénéficient de l'intervention précoce et notamment de la thérapie en psychomotricité. Amélie Richard-Foy fait désormais partie du comité de section et Janine Glaus va se retirer progressivement de ses fonctions au sein de cet organe.

### **Section LU**

La section lucernoise a apporté sa participation financière à une formation continue: Cette année, une formation continue de Dora Heimberg a été proposée à deux reprises sur le thème de l'exercice physique comme source de connaissance («Wenn Bewegung Wissen schafft»). La présidente Lea Kolly a quitté le comité à la suite d'un changement d'emploi. Lydia Strässle lui a succédé à la présidence et Sari von Arx a été élu au comité. Lors de la réunion de travail du groupe d'accompagnement des thérapeutes en psychomotricité du canton de Lucerne, le nouveau logiciel pour l'administration des écoles a notamment été présenté. Le comité ne perd pas de vue le thème du contingentement des places d'études à la HfH: Vu le nombre de places limité à la HfH pour le canton de Lucerne, les personnes s'étant inscrites n'ont pas toutes pu commencer leurs études en thérapie en psychomotricité. Des offres d'emploi restent vacantes et le comité s'engage pour que les postes en question ne soient pourvus que par des thérapeutes en psychomotricité qualifié-e-s.

### **Section NE**

Une réunion a eu lieu avec l'Office de l'enseignement spécialisé. Son but était d'une part d'adapter les critères de prolongation des mesures renforcées, pour que les thérapies puissent se poursuivre après deux ans. Elle a également porté sur un texte de loi qui remonte à 2013 et limite le nombre de thérapeutes indépendant-e-s qui exécutent des mesures renforcées sur mandat de l'Office de l'enseignement spécialisé. Le comité de section attend actuellement la confirmation des modifications de la part des politiques. La convention tarifaire relative à la rémunération des traitements psychomoteurs assurés par les thérapeutes en psychomotricité indépendants a été actualisée et signée. La section est représentée dans deux groupes de travail, dont l'un s'intéresse au thème des enfants à haut potentiel et l'autre à celui des enfants placés dans des institutions. Les membres actuels du comité de section démissionneront de leur mandat respectif pour la fin 2020.

### **Section NURO (NW, UR, OW)**

Un groupe de travail a examiné le transfert de la psychomotricité et de la logopédie de l'ordonnance du personnel enseignant à l'ordonnance du personnel. La décision est attendue pour 2020. En 2018, le réseau de la petite enfance a été fondé. Depuis lors, les thérapeutes en psychomotricité participent régulièrement aux réunions.

Un groupe de psychodrame a été lancé dans le canton d'Obwald. L'objectif est que les enfants apprennent de nouveaux modèles de comportement qu'ils pourront ensuite mettre en œuvre dans la vie quotidienne. On envisage de travailler plus intensément avec les logopédistes - une journée de formation commune a été un premier pas. Lors de la réunion annuelle avec l'éducation précoce, l'ergothérapie, la logopédie et la psychomotricité, il a été convenu d'une intervision guidée, qui a désormais lieu trois fois par an.

Cinq thérapeutes en psychomotricité travaillent actuellement dans le canton d'Uri. Le festival des enfants de la Fondation Papilio était consacré au thème de la Convention des droits de l'enfant. La fondation a proposé un café-parents tous les 2 ou 3 mois. Les familles ont reçu des contributions et des suggestions pour la vie quotidienne avec les enfants, ont pu échanger des idées avec d'autres parents et établir des contacts.

### **Section SG**

Les deux membres du comité, Brigitte Gerzner et Ivana Gabrielli, ont démissionné de leurs fonctions et Barbara Göldi a été élue au comité. Dans le cadre des informations sur l'orientation professionnelle à l'école cantonale de Burggraben, la thérapie en psychomotricité a été présentée aux gymnasiennes et en novembre, l'association a tenu un stand au Elternforum de St-Gall. Dans le cadre de la numérisation, le comité réfléchit au futur archivage des données. L'association professionnelle est

représentée au comité de l'association cantonale des enseignant-e-s (KLV). Cela permet à son comité de pouvoir être informé des sujets actuels dans le domaine de la politique de la formation et de pouvoir collaborer activement. La KLV sera dotée d'une nouvelle structure organisationnelle et le rattachement des associations sera revu. Des liens étroits doivent continuer d'être garantis. Deux membres du comité peuvent assister aux séances du réseau des professionnel-le-s de la pédagogie spécialisée. Cela permet d'avoir de réels échanges avec d'autres groupes professionnels de la pédagogie spécialisée.

### **Section SH**

Des échanges ont désormais lieu régulièrement avec les logopédistes. En 2019, la thérapie en psychomotricité a fêté ses 10 ans d'existence dans le canton. Les actions planifiées n'ont malheureusement pas pu être réalisées parce que le canton a mis son veto. Dans le cadre de la formation continue collective, les thérapeutes du canton ont visité cette année le centre de pédiatrie du développement de l'hôpital cantonal de Winterthur. Pour disposer aussi d'un budget pour des formations continues plus longues, une demande de participation financière a été adressée à la Pädagogische Hochschule de Schaffhouse. Comme le nombre d'élèves ayant besoin d'un enseignement spécialisé intégré a fortement augmenté, ces séances de thérapie ne peuvent plus passer par le pool d'étudiant-e-s ordinaire. Des entretiens au sujet des solutions possibles sont en cours.

### **Section SZ**

Les thérapeutes en psychomotricité du canton se sont rencontrés deux fois pour échanger. Dans le canton, la thérapie en psychomotricité est une offre facultative des établissements scolaires. Une réglementation cantonale serait souhaitable. Actuellement, les enfants n'ont malheureusement pas tous la possibilité de bénéficier du soutien de la thérapie en psychomotricité. De plus, les conditions de travail et les structures diffèrent à chaque endroit. Une direction serait souhaitable pour assurer la qualité. Malgré tout, la thérapie en psychomotricité dispose d'un bon ancrage dans le canton de Schwyz. Les centres de thérapie proposent aussi des projets de prévention ou des offres destinées à des groupes qui portent sur différents thèmes. Les thérapeutes en psychomotricité dispensent des cours de formation continue sur l'écriture de base aux enseignant-e-s.

### **Section SO**

Personne n'a encore été trouvé pour succéder à Jeannine Benz au comité de section et actuellement, l'avenir de la section est incertain.

### **Section TG**

Nicole Marek a démissionné du comité durant l'été et personne n'a encore été trouvé pour lui succéder. Des membres de l'association soutiennent le comité en assumant l'un des nombreux mandats et assurent ainsi les échanges avec les différents offices et associations. La section était présente à l'ELBI-Expo (salon cantonal de l'aventure et de la formation) à Weinfelden. La question de pourvoir les mandats reste entière: tous les mandats vacants ne sont pas encore pourvus. Durant l'année scolaire en cours, deux stagiaires indépendant-e-s de la HfH sont en mission dans le canton.

### **Section TI**

Le temps fort de l'année a été le séminaire organisé par la section en présence de Bernard Aucouturier. Il a suscité un grand intérêt et a permis de renforcer la visibilité de la thérapie en psychomotricité au Tessin. Par ailleurs, le comité a rencontré le nouveau responsable du service de pédagogie spécialisée, Mattia Mengoni, d'une part pour qu'il se présente, et d'autre part pour qu'il informe sur la mesure dans laquelle il connaît bien la thérapie en psychomotricité. En novembre, le comité s'est penché sur la révision des textes du service de l'orientation professionnelle et sur la question de l'autorisation professionnelle pour les indépendant-e-s. Les réponses n'ont pas encore été communiquées.

### **Section VD**

Un groupe de travail est impliqué dans les négociations relatives à la revalorisation de la grille salariale de la convention collective de travail pour les institutions parapubliques. Les points prioritaires sont les conditions de travail et la grille salariale pour les thérapeutes en psychomotricité. Le syndicat SUD apporte son soutien à ce niveau. Le groupe de travail s'occupe parallèlement de l'étendre au secteur public santé et en général de l'augmentation des postes dans le secteur public et para-public. Un groupe de travail a élaboré une prise de position dans la procédure de consultation sur le règlement d'application de la Loi sur la pédagogie spécialisée et sur le concept 360°. Le comité continue en outre de s'engager pour une augmentation du budget pour les mesures en faveur des 0 à 4 ans, qui n'a pas été adapté depuis des années. Lors de l'assemblée de section du 26.11.2019, une affiliation collective au syndicat SUD a été acceptée à l'unanimité. Elle devra toutefois encore être adoptée par l'AG. Pour financer cette adhésion, les membres ont donné leur consentement pour le versement supplémentaire de 20 francs par année (hypothèse: 40 francs par membre sont payés par l'association). Le comité travaille aussi sur le nouveau master en psychomotricité et échange régulièrement avec la filière. Pendant quatre années de travail intense, le comité actuel s'est engagé en faveur des conditions de travail, de l'accès à la psychomotricité et de sa visibilité. Malheureusement, personne n'a pu être trouvé pour succéder à ses membres actuels. Camille Jably, Mireille Debluë et Karine Bisiaux poursuivent leur travail.

### **Section VS**

Début 2019, le comité de section a envoyé un questionnaire à l'ensemble des thérapeutes en psychomotricité du canton pour cerner leurs intérêts. La participation à ce sondage a été bonne et le comité est satisfait des données collectées. En mai, l'assemblée de section s'est tenue à Sierre, avec deux participants seulement. Le comité aimerait organiser des rencontres sur différents sujets à plusieurs endroits (Café-Rencontre Psychomot). La première rencontre a dû être annulée pour cause d'inscriptions insuffisantes. Céline Palmilha a représenté l'association au sein de la commission stratégique cantonale de la pédagogie spécialisée.

### **Section ZG**

Les thérapeutes en psychomotricité sont très bien organisé-e-s depuis de nombreuses années sous la forme d'une équipe cantonale de la psychomotricité (TEAPS). Ils constituent au besoin des groupes de travail, réalisent une formation continue commune tous les deux ans et échangent lors de séances communes. Les séances ont notamment porté sur les thèmes suivants: réimpression du dépliant d'information cantonal, collaboration avec les médecins (pédiatres, médecins scolaires et médecins référents), networking et échanges avec la HEP de Zoug ou encore question de savoir comment les communes doivent être informées sur la thérapie en psychomotricité. Sur invitation du service des écoles communales, les thérapeutes en psychomotricité et les logopédistes ont pu parler de leur nouveau mandat professionnel et peuvent maintenant l'aménager activement.

### **Section ZH**

La collaboration avec le SSP est un véritable enrichissement pour la section. Le soutien sur le plan de la déontologie et de la politique professionnelle ainsi que les manifestations destinées aux membres renforcent le comité et l'association. Le zbl (association professionnelle zurichoise des logopédistes) est également un membre associé du SSP. Les échanges avec d'autres groupes professionnels ont ainsi été renforcés. Les membres de l'association ont pu assister à deux colloques du zbl et les deux associations se sont jointes pour réaliser une évaluation sur le nouveau mandat professionnel. À la demande de l'association des psychologues scolaires du canton de Zurich (VSKZ), une rencontre a eu lieu avec deux membres du comité pour clarifier les questions relatives au mandat professionnel et à la délimitation avec d'autres champs professionnels. Le comité de section est représenté au sein de la commission spécialisée du projet «FBVS» de l'office de l'école obligatoire (VSA), qui vise à optimiser les chances des enfants au début de leur scolarité. Lors de l'assemblée de section, Trix Binswanger a quitté le comité tandis que Micaela Kottlow et Fleur Wohlgemuth y ont été élues.

Verband der Psychomotoriktherapeutinnen und -therapeuten  
Association des thérapeutes en psychomotricité  
Associazione dei terapeuti della psicomotricità



Psychomotricité Suisse  
Genfergasse 10  
3011 Berne

Tél. 031 301 39 80  
info@psychomotricite-suisse.ch

[www.psychomotricite-suisse.ch](http://www.psychomotricite-suisse.ch)